



REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

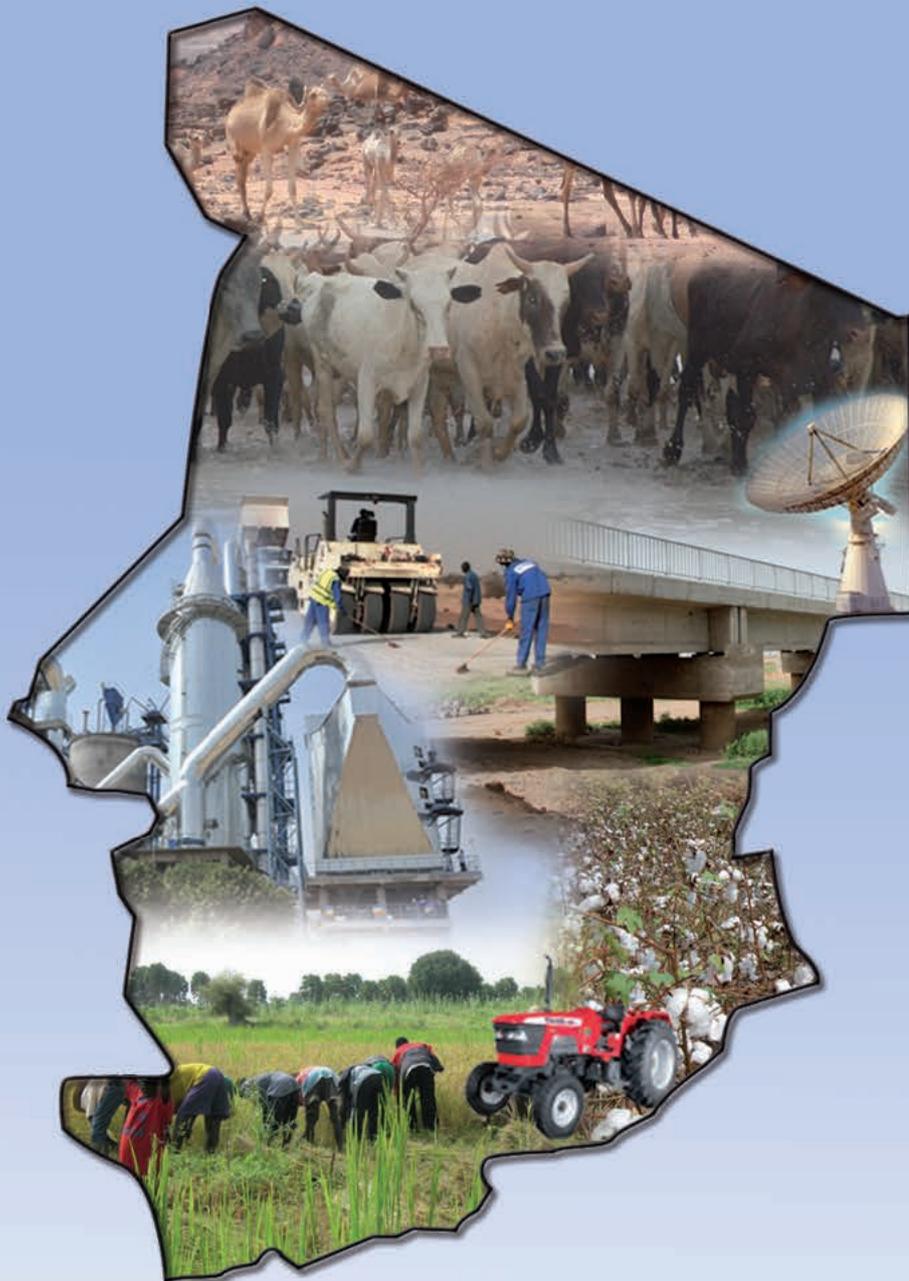


PRIMATURE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE



PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2013-2015



Avril 2013

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	7
RESUME EXECUTIF	11
INTRODUCTION	15
CHAPITRE I. BILAN DIAGNOSTIC DE LA DECENNIE 2000-2011	17
CHAPITRE II. PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2013-2015	39
2.13 VISION 2025	39
2.14 ORIENTATIONS ET AXES STRATEGIQUES	41
2.15 DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRODUCTION ET DES OPPORTUNITES D'EMPLOIS DECENTS	41
2.15.1 DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE	41
2.15.1.2 EAU PRODUCTIVE	41
2.15.1.8 PRODUCTIONS VÉGÉTALES	41
2.15.1.13 PRODUCTIONS ANIMALES	43
2.15.1.18 PRODUCTION HALIEUTIQUE	44
2.15.1.23 PRODUCTION LIGNEUSE ET NON LIGNEUSE	44
2.15.1.27 FILIÈRES PORTEUSES	44
2.15.2 CRÉATION D'EMPLOI ET FORMATION	44
2.15.3 DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	45
2.15.3.2 PROMOTION DES PME	45
2.15.3.14 SOUS-SECTEUR DES MINES	46
2.15.3.19 LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE	47
2.15.3.24 COMMERCE	48
2.15.3.30 ARTISANAT	48
2.15.3.36 TOURISME	49
2.15.3.45 SECTEUR FINANCIER	50
2.15.4 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES DE BASE	50
2.15.5 TRANSPORTS	50
2.15.6 ÉNERGIE	52
2.15.7 LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TICS)	52
2.15.8 BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	53
2.15.9 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)	54
2.15.10 INTÉGRATION RÉGIONALE (CEMAC/CEEAC.)	54
2.15.11 MOBILISATION DES COMPETENCES ET DES CAPACITES DE LA DIASPORA	55
2.16 MOBILISATION ET VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN ET LUTTE CONTRE LES INEGALITES, LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	56
2.16.1 EDUCATION	56
2.16.2 SANTÉ	57
2.16.3 NUTRITION	58

2.16.4 EAU POTABLE	58
2.16.5 HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	59
2.16.6 PROTECTION SOCIALE ET PROMOTION DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE GENRE	60
2.16.7 POPULATION	61
2.16.8 HABITAT	61
2.16.9 LOISIRS/JEUNESSE/SPORT	62
2.16.10 CULTURE	62
2.17 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	63
2.17.1 LUTTE POUR LA SAUVEGARDE DU LAC TCHAD ET DES ECOSYSTEMES	63
2.17.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN MILIEU RURAL, URBAIN ET PERIURBAIN	64
2.17.3 PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	64
2.17.4 LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE	64
2.18 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE	65
2.18.1 MODERNISATION DE L'ETAT ET REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE	65
2.18.2 RENFORCEMENT DE LA DÉCENTRALISATION / DÉCONCENTRATION	66
2.18.3 PROMOTION DES DROITS HUMAINS, DE LA PAIX ET DE LA COHESION SOCIALE ...	67
CHAPITRE III. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE	71
II. SCENARIO AMBITIEUX	71
III. SCÉNARIO PESSIMISTE	71
IV. SCÉNARIO CENTRAL	72
V. CADRAGE DES DEPENSES A MOYEN TERME	76
CHAPITRE IV. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI EVALUATION	83
A. RAPPEL DU DISPOSITIF DE LA SNRP	83
B. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE PND 2013-2015	84
C. L'EVALUATION DU PND 2013-2015	85
D. LA STRATEGIE DE COMMUNICATION SUR LE PND 2013-2015	85
E. L'APRES PND 2013-2015 ET LA VISION 2025.....	85
ANNEXES	87
ANNEXE 1 : COÛTS DÉTAILLÉS DU PND 2013-2015 PAR AXES ET SECTEURS	89
ANNEXE 2 : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES	92
ANNEXE 3 : MATRICE DES INDICATEURS CLÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION	108
ANNEXE 4 : PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE DU PND 2013 2015	141

LISTE DES TABLEAUX

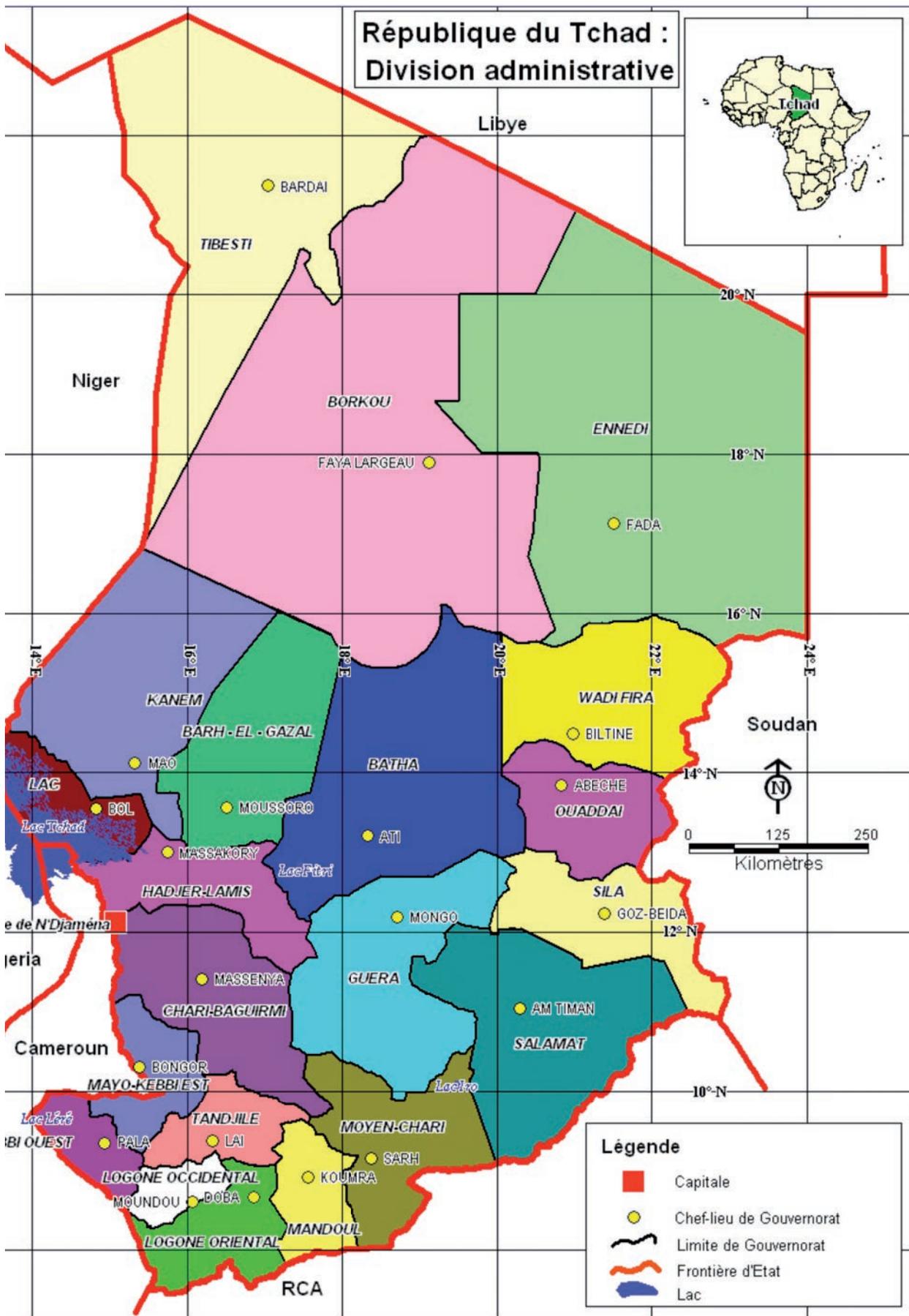
TABLEAU 1. CLASSEMENT DU TCHAD SELON LES CRITERES DE DOING BUSINESS.	20
TABLEAU 2. INCIDENCE, PROFONDEUR ET SEVERITE DE LA PAUVRETE PAR REGION	26
TABLEAU 3. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE DE 2003 A 2011	27
TABLEAU 4. CLASSEMENT IDH 2008 À 2011	28
TABLEAU 5. QUELQUES RÉSULTATS DU SECTEUR ÉDUCATION	28
TABLEAU 6. EVOLUTION DU TAUX BRUT D'ACCES A L'EAU POTABLE.	30
TABLEAU 7. REALISATIONS DANS LE DOMAINE D'ENTRETIEN ROUTIER	32
TABLEAU 8. EVOLUTION DES ABONNÉS À INTERNET	33
TABLEAU 9. SITUATION DES OMDs AU TCHAD	36
TABLEAU 10. TAUX DE CROISSANCE SECTORIELLE	73
TABLEAU 11. EVOLUTION DES COMPTES EXTÉRIEURS	74
TABLEAU 12. EVOLUTION DES RECETTES DE 2008 A 2015	75
TABLEAU 13. ÉVOLUTION DES DÉPENSES	75
TABLEAU 14. EVOLUTION DES RATIOS DES FINANCES PUBLIQUES	76
TABLEAU 15. EVOLUTION DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES DES SECTEURS PRIORITAIRES DU PND (Y COMPRIS FINANCEMENT EXTERIEUR)	77
TABLEAU 16. EVOLUTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE	77
TABLEAU 17. EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETE DE 2011 A 2015	79
TABLEAU 18. COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET BUDGETAIRES SUIVANT LES SCENARII.	81

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1. EVOLUTION DES BESOINS ALIMENTAIRES ET DE LA PRODUCTION CEREALIERE TOTALE EN TONNES (DONNEES BANQUE MONDIALE (POPULATION) ET DPSA (PRODUCTION))	23
GRAPHIQUE 2. PROPORTION (%) DES UNITES D'HABITATION PAR TYPE D'AISSANCE, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	30
GRAPHIQUE 3. COURBE D'INCIDENCE DE LA CROISSANCE	77

LISTE DES ENCADRES

ENCADRÉ 1. FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MONDE RURAL, JANVIER 2012, N'DJAMENA	22
ENCADRÉ 2. POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT	31
ENCADRÉ 3. FORUM INTERNATIONAL SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, 2012	34
ENCADRÉ 4. FONCTIONNEMENT DU MODULE DE MICRO SIMULATION	79
ENCADRÉ 5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PND 2013 2015.	83



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française du Développement
APE	Association des Parents d'Elèves
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BID	Banque Islamique de Développement
CAB	Réseau de télécommunication haut débit en Afrique Centrale
CCP	Centres de Chèques Postaux
CCSRP	Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CELTEL TCHAD	Société de Téléphonie Cellulaire au Tchad
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CESRAP	Cellule de Suivi des Réformes de l'Administration Publique
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CID	Circuit Intégré des Dépenses
CILSS	Comité permanent Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMIFD	Comité National d'Intégration de la Femme au Développement
CNC	Centre National des Curricula
CNR	Comité National de Réinsertion
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Sanitaires
CSP	Catégories Socio Professionnelles
COJO	Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres
DAI	Indicateur d'Accès Numérique dans le domaine des télécommunications
DURAH	Projet du Développement Urbain et de l'Amélioration de l'Habitat
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EPT	Education Pour Tous
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance
IST/SIDA	Infections Sexuellement Transmissibles/Syndrome Immuno Déficience Acquise
KWH	Kilo Watts Heures
LMD	Licence Maîtrise Doctorat
TIGO	Société de Téléphonie Cellulaire TIGO

MPNTC	Ministère des Postes et de Nouvelles Technologie de la Communication
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OANET	Organisation des Acteurs Non Etatiques
OEV/SIDA	Orphelins Et Victime du SIDA
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OHDU	Observatoire de l'Habitat et du Développement Urbain
OMC	Organisation Mondiale de Commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OTRT	Office Tchadien de Régulation de Télécommunication
PAEF	Programme d'Appui à l'Education et à la Formation
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAMFIP	Plan d'Action pour la Modernisation des Finances Publiques
PARSET	Programme d'Appui à la Reforme du Secteur de l'Education au Tchad
PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PMH	Pompe Manuelle à Motricité Humaine
PNLS	Programme National de Lutte contre le Sida
PNS	Politique Nationale de Santé
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PND 2013-2015	Plan National de Développement 2013-2015

PREFACE

La vision du Gouvernement est de parvenir à promouvoir à moyen et long termes une croissance économique réductrice de la pauvreté et de la vulnérabilité. L'impératif d'apporter des réponses urgentes aux aspirations profondes de la population tchadienne en matière de santé et de longévité, d'éducation, de bien être et de liberté, met en évidence trois défis majeurs à relever : d'abord, un défi écologique ou le préalable de la protection de l'environnement sans laquelle, l'atout de l'abondance des ressources en terres, en eaux, en animaux encore insuffisamment exploitées serait réduit à sa simple expression; vient ensuite un défi politique identifié à travers l'enracinement de la démocratie et la consolidation de la paix et de la sécurité sans lesquelles aucune dynamique de développement n'est envisageable; et enfin, le défi économique à travers l'impératif d'une croissance durable.

L'opportunité de l'ère pétrolière vient compléter ce tableau par un défi de développement : à l'horizon 2015, le secteur public, le secteur privé, la société civile et les populations devront conjuguer leurs efforts pour réduire la pauvreté de moitié par rapport à son niveau de 2003 qui était de 55% et pour consolider les bases d'une économie suffisamment diversifiée en vue de contenir le choc de l'ère post-pétrolière.

Pour répondre efficacement aux principaux enjeux qui interpellent notre pays, le Gouvernement s'est engagé fermement à se doter d'un instrument de politique économique et sociale à la fois dynamique, ambitieux et volontariste à la dimension de l'importance des défis identifiés. Une profonde rupture avec le passé dans le domaine de la gestion du développement et de la Gouvernance s'impose. Le présent Plan National de Développement (PND) 2013-2015 est bâti à partir de ce souci majeur.

Le Tchad a véritablement renoué avec l'exercice de planification économique après plusieurs décennies d'affaiblissement de la fonction de Planification-Programmation-Budgétisation. Cette option traduit la volonté du Gouvernement de concilier les impératifs de la gestion économique et financière axée sur la recherche des solutions aux préoccupations surtout à court terme avec les impératifs d'une définition des stratégies cohérentes de développement à long terme plus aptes à valoriser les ressources naturelles et humaines.

Fondé sur les ambitions profondes de la Renaissance dont il constitue l'un des principaux instruments de mise en œuvre à court terme, le PND 2013-2015 intègre parfaitement les orientations stratégiques du Programme Politique du Gouvernement.

Le processus d'élaboration du PND a été participatif, régi par la recherche d'un consensus fort autour des grandes orientations pour en garantir l'appropriation par l'ensemble des acteurs, afin de faciliter sa mise en œuvre. Il a ainsi offert une nouvelle occasion de renforcer le dialogue entre l'administration, la société civile et les partenaires au développement, sur les politiques et stratégies sectorielles à mener. De ce fait, le PND constitue le cadre unique de référence et de concertation en matière de développement économique et social sur cette période considérée, aussi bien pour le Gouvernement que pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

Les orientations proposées sont sous-tendues par un cadre macroéconomique prévisionnel qui se caractérise par un élan de développement soutenu par un taux moyen du PIB de 9.8% et un taux d'inflation de 3%, offrant des conditions optimales d'atteinte des objectifs fixés en cohérence avec le programme de la Renaissance et ce, afin de fixer les bases d'une économie émergente en 2025.

Quant à la mise en œuvre efficace du PND, celle-ci n'est pas à l'abri de certains risques susceptibles d'entraver l'atteinte des résultats attendus, en termes d'amélioration du niveau de développement économique et social. C'est pourquoi, au-delà de la conception d'un document de politique économique en vue de la mobilisation des ressources, une attention particulière est accordée à l'utilisation efficace de ces ressources, et à la mise en place d'un mécanisme pertinent de pilotage pour en rendre compte. Sous ce rapport, le dispositif du suivi-évaluation constitue ainsi un moyen de dialogue permanent et de concertation entre les parties prenantes et se focalise sur la collecte et la recherche des solutions appropriées aux contraintes rencontrées. Cela nécessite de la part des différents acteurs une attitude anticipative et proactive, ainsi qu'une approche participative permettant d'apprécier les niveaux d'atteinte des effets sectoriels de chacune des composantes du PND. Il s'agit en particulier, d'assurer un suivi rapproché et régulier de l'exécution, de manière à éviter des dérapages susceptibles de remettre en cause les orientations politiques et stratégiques, ainsi que les activités retenues.

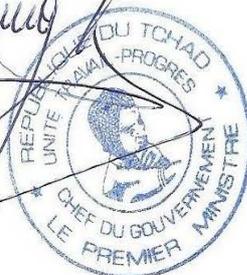
Enfin, il est prévu de définir dès 2013, les objectifs d'étapes et les programmes requis pour réaliser la vision à long terme, à partir de celle qui a été clairement énoncée par IDRISSE DEBY ITNO, Président de la République, lorsqu'il a prescrit qu'il faut :

- a. Faire du Tchad, un pays à revenu intermédiaire, porté par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois;
- b. Réaliser un rattrapage social permettant à chaque tchadien d'avoir un accès facile et permanent à une nourriture saine et abondante, aux services sociaux de base de bonne qualité, à un logement décent et une offre de formation adéquate.

Notre profonde attente est que ce document de planification stratégique fédère toutes les énergies, en vue de l'émergence d'un Tchad porté par le vent de la Renaissance.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Joseph DJIMRANGAR DADNADJI



RESUME EXECUTIF

La planification récente du développement au Tchad est marquée par deux stratégies successives de réduction de la pauvreté. La première Stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté (SNRP.1) de 2003 à 2006, et la deuxième Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP2) couvrant la période 2008-2011. Le présent Plan National de Développement 2013-2015 (PND 2013-2015) est une première étape pour les trois prochaines années qui permet au pays de renforcer les bases de la croissance économique et sociale, avant la finalisation de la réflexion qui débute en 2013 pour la définition et la programmation des stratégies visant à faire du Tchad un pays émergent en 2025, conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, son Excellence IDRIS DEBY ITNO.

L'approche retenue pour l'élaboration de ce plan a été participative. Les travaux ont été conduits en quatre phases par un groupe interministériel sous la direction du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale: la revue des stratégies sectorielles, la formulation des nouvelles orientations stratégiques du PND 2013-2015, l'élaboration du plan d'actions prioritaires et du cadrage macroéconomique et financier, et l'organisation des consultations régionales avec les acteurs des régions et du monde rural, les partenaires techniques et financiers du Tchad, la Commission du Plan du Parlement, les organisations du secteur privé et la société civile. Plusieurs ateliers interministériels ont été organisés pendant des phases importantes de l'élaboration du Plan.

Le document, est structuré en quatre Chapitres : i) l'Introduction ; ii) l'Analyse diagnostique de la situation économique et sociale du Tchad de 2000 à 2011 ; iii) Le Programme National de Développement 2013-2015, iv) Le mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation du PND 2013-2015 ; avec un sous paragraphe relatif à l'après PND 2013-2015. Quatre annexes y sont joints et qui traitent entre autre : i) des coûts par secteurs ; ii) du Plan d'Actions Prioritaires ;iii) du Cadre Logique des actions prioritaires ; iv) de l'articulation du PAP avec le Budget Général de l'Etat.

Le bilan diagnostique de la situation socio-économique du Tchad au cours de la décennie 2000-2011, période qui a vu la mise en œuvre de deux stratégies de réduction de la pauvreté, a retracé les points forts, les points de fragilité, les opportunités et les menaces qui ont entravé le développement durable du Tchad. Il faut noter le caractère erratique de la croissance qui résulte principalement des fluctuations de la production agricole et pétrolière liées aux aléas climatiques et aux cours du baril sur les marchés pétroliers.

La mise en œuvre de la SNRP2 a été marquée par des événements endogènes et exogènes (les attaques rebelles sur la capitale et la crise économique) peu favorables pour l'atteinte des objectifs fixés. Entre 2004 et 2005, l'exploitation du pétrole a entraîné un quasi doublement

du PIB qui est passé de 1 732 Milliards FCFA en 2004 à 3 101 Milliards FCFA en 2005. Au niveau des Finances publiques, des faiblesses subsistent encore en matière de mobilisation des recettes fiscales, mais également de contrôle budgétaire. L'expansion du budget favorisée par le pétrole, explique la croissance rapide des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, qui ont été portées de 2,1 % en 2003 du PIB non pétrolier à 12,6 % en 2008-2010. Le fait marquant du contexte macro-économique tchadien est le maintien d'une croissance démographique élevée de 3,5% par an qui ne permet pas d'accroître rapidement le PIB par tête du pays. La sécurité alimentaire et de nutrition reste préoccupante malgré une nette amélioration.

L'évaluation de cette période devra cependant intégrer des performances remarquables qui ne sont pas mesurables par les indicateurs des OMD et autres. Il s'agit de la paix et de la stabilité qui s'est installée au Tchad après des décennies de guerre grâce à une vision et des actions exceptionnelles du Président de la République qui a su mobiliser et guider les Tchadiens dans cette direction. Le Tchad devra en même temps faire face à un environnement de pays voisins qui connaissent des troubles et même de guerres. C'est dire que la Communauté Internationale devra intégrer dans leur soutien au Tchad cette dimension et aider le pays à renforcer cette paix et cette stabilité, à gérer les flux croissants de réfugiés, à mettre en œuvre rapidement le plan de réinsertion des militaires démobilisés, et à soutenir les mesures sécuritaires nécessaires pour faire face aux différentes menaces avoisinant le Tchad.

L'analyse diagnostique de la situation socio-économique du pays fait apparaître des contraintes et les points saillants sur lesquels le Gouvernement entend concentrer les efforts au cours des trois prochaines années afin d'accélérer la croissance et impulser un développement durable. L'horizon 2015 se focalisant donc sur les priorités de croissance économique soutenue et les aspirations à une meilleure qualité de vie de la population, à la réduction de la pauvreté particulièrement en milieu rural, auprès des femmes et des jeunes. A cet effet, 8 objectifs prioritaires sont fixés à savoir :

- i. La croissance soutenue
- ii. La sécurité alimentaire
- iii. La création et l'accès à l'emploi
- iv. Le développement du capital humain
- v. Le développement du secteur privé
- vi. Le développement des TICs (Technologies de l'Information et de la Communication)
- vii. La protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques
- viii. L'amélioration de la gouvernance.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, compte tenu du fait que les domaines d'intervention se recoupent, les axes stratégiques d'intervention et de programmation sont re-

groupés de façon suivante en 4 axes:

1) Le Développement de l'offre de production et des opportunités d'emplois décent ; les secteurs d'intervention vont viser à assurer la croissance économique, créer et assurer un emploi décent, encourager l'investissement privé, améliorer la compétitivité de l'économie en fournissant les infrastructures de base, améliorant la productivité et en recherchant de financements innovants de l'économie, y compris la mobilisation de la diaspora.

2) La mobilisation et valorisation du capital humain et la lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale; Les qualifications, les compétences, l'éducation et la santé de la main d'œuvre sont un préalable pour une gestion optimale du capital humain d'un pays afin de favoriser et améliorer le dynamisme des entreprises et la performance économique. Les actions vont viser la lutte contre les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion sociale, le renforcement de l'éducation et de la santé, et l'accès aux services sociaux de base, notamment l'habitat. Il faudrait ajouter à cela un système de protection sociale des populations, des femmes, des jeunes et des personnes les plus démunies en particulier qui représentent une frange importante de la population.

3) La Protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques ; Un effort sera fait pour la gestion nationale des ressources naturelles, la promotion des énergies renouvelables, la lutte contre la

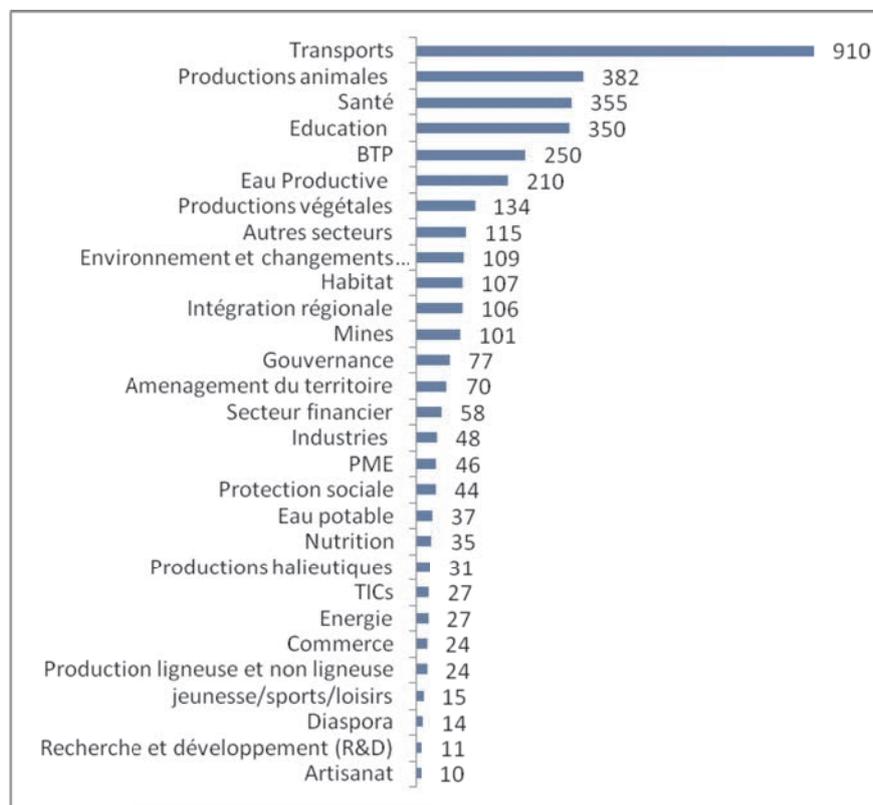
désertification, la sauvegarde du Lac Tchad et la gestion de catastrophes liées au réchauffement climatique. Elaborer toute une stratégie de développement durable qui repose sur les communautés et leur implication.

4) L'amélioration de la gouvernance. Poursuivre les réformes visant à introduire les performances dans l'administration, la bonne gestion du budget et des dépenses, la mise en œuvre des textes qui assurent la transparence, poursuivre l'assainissement de la justice, maintenir et renforcer la politique du dialogue social, mettre en œuvre une politique de décentralisation qui renforce le rôle du citoyen dans le processus des décisions concernant sa cité.

Pour chacun des axes stratégiques d'intervention, il est développé les secteurs prioritaires. Pour chaque secteur, il est défini la stratégie spécifique d'intentions, ainsi que les actions et projets à réaliser, les indicateurs de résultats, et les coûts. La liste des projets comprend des projets en cours dont les activités continuent dans les années à venir.

Le cout global indicatif du PND 2013-2015 est évalué à 3 726 785 173 408 FCFA, soit environ 7 453 5970 347 \$ US. Les détails des coûts et les montants acquis et à rechercher sont donnés aux annexes 1 et 2 du document. Le graphique ci-dessous indique ces coûts par secteur.

Coût du PND 2013-2015 par secteur(en milliards de frs cfa)



N.B : Les autres secteurs comprennent les industries extractives, le tourisme, l'hygiène et l'assainissement, Droit de l'homme, les autres industries, la culture, les filières porteuses (les détails des coûts dans le Plan d'Actions Prioritaires en annexe).

Source : PND 2013-2015

Trois scénarios ont été formulés pour cadrer l'évolution des agrégats macro-économiques par rapport à la capacité de mobilisation des ressources financières aux horizons temporels du plan. Il s'agit du scénario central, du scénario optimiste et du scénario pessimiste. Le scénario central retenu prévoit un taux de croissance moyen de 8,9% an pour les 3 prochaines années. Le taux de croissance du PIB par habitant connaîtra une progression de 4,3% en moyenne sur la période 2013-2015.

Pour le suivi évaluation, le constat qui se dégage est que le dispositif de pilotage et de suivi/évaluation des SNRP I et II a donné des résultats mitigés. Tirant les leçons de cette expérience, le Gouvernement entend pour le présent PND 2013-2015 mettre en place un outil permanent d'observation et d'analyse de l'évolution de la mise en œuvre du PND 2013-2015. Le système de suivi-évaluation sera fondé sur les principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et basé sur des matrices d'action contraignantes en termes de résultats, de responsabilités et de délais. Chaque Ministère a la responsabilité principale d'élaborer régulièrement le rapport de mise en œuvre du PND 2013-2015 du ministère ; et le Ministère en charge du plan fera la synthèse de l'ensemble des rapports qui seront examinée régulièrement, pour appréciations et orientations, par un Haut Comité Inter-

ministériel présidé par le Premier Ministre. Les moyens humains et financiers seront alloués à cet exercice. A l'échéance du Plan National de Développement en 2015, un rapport d'évaluation sera fait sur sa mise en œuvre et les leçons tirées pour le prochain plan de développement. Dans la perspective de la mise en œuvre de la vision du Président de la République de faire du Tchad un pays émergent à l'horizon 2025, Il sera procédé au courant de l'année 2013 à la définition des objectifs d'étapes et de programmes requis pour réaliser cette vision. Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence IDRIS DEBY ITNO, a défini sa vision du Tchad à l'horizon comme suit :

- a. *Faire du Tchad, un pays à revenu intermédiaire, porté par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeur ajoutées et d'emplois ;*
- b. *Réaliser un rattrapage social permettant à chaque tchadien d'avoir un accès facile et permanent à une nourriture saine et abondante, aux services sociaux de base de bonne qualité, à un logement décent et une offre de formation adéquate.*



INTRODUCTION

La planification récente du développement au Tchad est marquée par deux stratégies successives de réduction de la pauvreté. La première Stratégie Nationale de Réduction de la Ppauvreté (SNRP.1) de 2003 à 2006, et la deuxième Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNRP2) couvrant la période 2008-2011. Compte tenu des exigences de la marche de l'économie et des récents engagements et orientations politiques du Président de la République qui consistent à « promouvoir le développement du monde rural » et de faire du Tchad « une puissance régionale émergente à l'horizon 2025, portée par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois et assurant à chaque tchadien, un accès adéquat aux services sociaux de base, à un logement décent et à une offre adéquate de formations », le Gouvernement a décidé d'élaborer une stratégie visant à réaliser cet objectif.

Le présent Plan National de Développement (PND) 2013-2015 est une première étape pour les 3 prochaines années qui permet au pays de renforcer les bases de la croissance économique et sociale. Le Gouvernement va engager au courant de l'année 2013 la réflexion pour la définition des stratégies et des programmes visant à faire du Tchad un pays émergent en 2025.

Le PND 2013-2015 capitalise les acquis des SNRP I et II à travers la prise en compte des nouveaux atouts nés de la paix qu'a retrouvée le pays ces dernières années, des sources potentielles de croissance et des goulots d'étranglement constatés pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ce document devra donc servir en même temps d'instrument de réalisation des OMD, couvrant la période de 2013 à 2015.

Le souci d'élaborer un plan de développement, est aussi dicté par la nécessité de combler rapidement le vide programmatique et de doter le pays d'un cadre de référence permettant aux partenaires techniques et financiers du Tchad de définir leurs stratégies d'intervention à moyen terme.

La décision d'élaborer le Plan a fait l'objet d'une Communication en Conseil de Ministres et d'un lancement officiel du processus par Son Excellence, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en avril 2012. Un Haut Comité Interministériel présidé par le Premier Ministre a donné les orientations pour l'élaboration du plan.

Sous la supervision générale du Ministre du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, un comité interministériel dirigé par le Secrétaire Général du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, et comprenant les cadres supérieurs en charge de la planification de tous les Ministères secto-

riels a piloté la réalisation de l'exercice. Une équipe technique comprenant principalement des cadres du Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale, ainsi que ceux du Ministère des Finances et du Budget, a été chargée de l'élaboration du document, avec l'appui des consultants nationaux dans différents domaines. Plusieurs ateliers ont eu lieu avec les Ministères sectoriels pour l'harmonisation des données et l'adoption des priorités sectorielles. Les activités ont été principalement financées par le budget de l'Etat mais également grâce à une contribution du PNUD qu'il convient de saluer.

L'approche retenue pour l'élaboration de ce plan a été participative. Les travaux ont été conduits en quatre phases :

- La première phase a été consacrée à faire l'état des lieux, notamment la revue des stratégies sectorielles, la revue et l'examen de certaines questions qui étaient insuffisamment développées dans la deuxième stratégie SNRP2 (efficacité des dépenses publiques, emploi, sources de croissance et protection sociale et genre) ou qui méritent une attention particulière (gouvernance, secteur privé, démographie) et, enfin l'évaluation globale de la SNRP2.
- La seconde étape s'est focalisée sur la formulation des nouvelles orientations stratégiques du PND pour la période 2013-2015. L'exercice a pris appui sur les objectifs de développement du Tchad prônés par le Chef de l'État, sur les conclusions des forums sur le développement rural, l'emploi, les énergies renouvelables et sur les conclusions des récentes réflexions relatives aux stratégies sectorielles, notamment dans le domaine des Petites et Moyennes Entreprises.
- La troisième phase, a couvert l'élaboration du plan d'actions prioritaires et la finalisation du cadrage macroéconomique et financier de la stratégie. Compte tenu de la période plutôt courte couverte par PND 2013-2015, la priorité est accordée au renforcement des acquis et des actions en cours et de certains secteurs prioritaires comme le développement du monde rural et la sécurité alimentaire, l'essor du secteur privé et de l'emploi, le développement du capital humain et des TICs, en tenant compte particulièrement de la mobilisation des ressources internes.
- La quatrième phase a été consacrée à l'organisation des consultations régionales avec les acteurs des régions et du monde rural, avec les partenaires techniques et financiers du Tchad, la Commission du Plan du Parlement, les organisations du secteur privé et la société civile. La recherche d'un fort consensus autour des grandes orientations et le souci d'une appropriation poussée de la stratégie par les différents acteurs impliqués justifient cette